

*Vous êtes la maison
que Dieu construit*

I Corinthiens 3,9



*Pour que tous aient La Vie,
La Vie en Abondance*

Jn 10,10

**Carnet de Route
de l'Unité pastorale refondée de
Frameries-Quévy
pour les années pastorales 2019 — 2022**

**Année Refondation
17 novembre 2019**

1. Pourquoi un carnet de route ?

De 2011 à 2013, notre diocèse de Tournai a vécu un synode diocésain. Ce synode a coïncidé avec la célébration du 50e anniversaire de l'ouverture du Concile Vatican II. L'histoire de l'Église démontre qu'il faut plusieurs dizaines d'années pour qu'un Concile œcuménique porte ses fruits ; cela reste vrai à notre époque, malgré les moyens de communication beaucoup plus faciles et rapides que nous connaissons aujourd'hui. Certains aspects du Concile Vatican II ont déjà porté de nombreux et beaux fruits dans notre Église diocésaine de Tournai : la conscience que l'annonce de l'Évangile est la tâche de tous les baptisés, la part que chaque membre du Peuple de Dieu est appelé à prendre pour faire vivre l'Église, l'importance de la Parole de Dieu comme source de l'agir chrétien et de la vie spirituelle, la liturgie comprise comme l'action de tout le Peuple de Dieu, le dialogue œcuménique et interreligieux, l'ouverture bienveillante au monde qui est le nôtre en partageant ses joies et ses espérances, ses tristesses et ses angoisses, l'implication de l'Église auprès des plus pauvres et avec eux, pour la construction d'un monde meilleur qui soit comme un germe du Règne de Dieu.

Comme pour toute réalité vivante, l'Église évolue. Elle est « toujours à réformer », comme aimait dire le pape saint Jean XXIII. Cette transformation nécessaire de l'Église s'inscrit dans l'évolution plus large de notre monde. Certaines évolutions de notre temps nous apparaissent spontanément comme étant riches de promesses et de mieux être ; d'autres peuvent nous poser question, voire nous inquiéter. Les avancées technologiques fulgurantes, les mélanges toujours plus importants de population, la manière de concevoir la liberté individuelle et la privatisation des options de vie concrète : tout cela nous fait vivre aujourd'hui dans un monde pluriel et largement sécularisé, au sens où ce n'est plus le sentiment religieux ou l'influence d'une religion qui dicte l'agir individuel et collectif. Cela peut conduire certains croyants à des extrêmes : soit à diluer la foi qu'ils ont reçue en héritage, soit à la vivre de façon crispée. Notre Église catholique en Hainaut, pour sa part, tient à affir-

mer que notre Dieu aime le monde et les hommes d'aujourd'hui, que le Christ nous précède sur les chemins que nous empruntons quotidiennement — chemins sur lesquels il nous envoie —, et que l'Esprit Saint continue à souffler en nous réservant d'heureuses surprises.

C'est vrai, les catholiques en Hainaut font l'expérience de devenir une minorité. En même temps, notre Église diocésaine a plus que jamais conscience d'avoir à témoigner du Christ vivant aujourd'hui parmi nous et de son action qui sauve. Elle veut transmettre le bel et grand héritage de la foi chrétienne, qui a profondément imprégné le paysage et nos populations, et qui aujourd'hui encore peut réjouir le cœur de nos frères et sœurs en humanité. Le synode diocésain avait choisi pour devise cette phrase de Jésus : « Je suis venu pour que tous aient la Vie, la Vie en abondance » (Jn 10,10). Et le pape François ne cesse de nous rappeler que l'authentique joie de l'Évangile renaît dans les cœurs, dès qu'on ose partager la foi que l'on a reçue. Aujourd'hui encore, Jésus nous dit : « Allez » !

Le présent document est un fruit du synode et de sa mise en œuvre dans l'Unité pastorale de Frameries-Quévy. Celle-ci évolue progressivement vers une Paroisse nouvelle, sur base des décrets synodaux promulgués le 30 novembre 2013. Ce carnet de route est élaboré au terme de l'année « Refondation », dans un travail de réflexion mené par les chrétiens de l'Unité pastorale, accompagnés par l'Équipe diocésaine d'accompagnement pastoral. Relu par notre Évêque, co-signé par lui et par le curé qui préside l'Unité pastorale, il engage celle-ci pour les 3 années à venir. Au terme de cette étape, une évaluation du chemin parcouru sera nécessaire, en vue d'actualiser le carnet pour la route des années suivantes.

Le présent carnet de route se doit d'abord de préciser l'horizon visé et ce que cela implique comme attitude : pour garder le cap, il est capital de se le rappeler régulièrement. Il énumère ensuite les décisions mûries en cette année « Refondation » 2018–2019, décisions qui engagent pour les 3 prochaines an-

nées et qui sont les fondations de la future Paroisse nouvelle envoyée en mission par notre Évêque ; enfin, il balise les étapes ultérieures à envisager, de façon à ce que les chrétiens en route parmi les habitants de Frameries et de Quévy, forment la « Maison que Dieu lui-même construit » (1 Co 3, 9).

2. L'horizon vers lequel avancer : une Église qui soit « sacrement » du Christ

Dans sa lettre pastorale du 30 novembre 2014 « Pour que tous aient la Vie, la Vie en abondance » (pp. 6 à 33), Mgr Harpigny explique comment s'est progressivement imposée à lui la question fondamentale qu'il estimait devoir poser au Peuple de Dieu en Hainaut : **comment être pour aujourd'hui une Église qui soit « sacrement » du Christ ?**

Cette question repose sur une conviction essentielle à la foi chrétienne : **le Christ est venu pour les êtres humains de tous lieux et de tous temps, et donc pour les habitants du Hainaut d'aujourd'hui !** En Jésus mort et ressuscité, Dieu ne cesse de manifester son amour immense pour l'humanité entière, qu'il souhaite faire vivre de son Esprit.

Cette conviction essentielle implique, dans l'environnement sécularisé qui est le nôtre, une **première « conversion pastorale »** : les ministres au service de l'Évangile ne peuvent se contenter d'être les « aumôniers » des catholiques — c'est-à-dire se satisfaire de se mettre au service de ceux qui sont déjà des croyants qui se réunissent —, mais ils sont envoyés à tous les hommes. Plus largement, la mission de l'Église comme telle — et donc de toute Paroisse — doit avoir comme préoccupation constante de proposer le Christ à ceux qui ne l'ont pas encore rencontré ; elle ne peut concentrer l'essentiel ou l'exclusivité de son action à nourrir la foi de ceux qui sont déjà catholiques.

Cela implique une **deuxième « conversion pastorale »** : transformer l'action ecclésiale pour aller à la rencontre de nos contemporains, et non pas attendre que ceux-ci s'intègrent purement et simplement dans les manières de faire et de vivre en Église qu'ont ceux qui actuellement la fréquentent.

À cet égard, des propos essentiels du Concile Vatican II demeurent d'une actualité étonnante : *« Le Christ est la lumière des peuples ; réuni dans l'Esprit Saint, le saint Concile souhaite donc ardemment, en annonçant à toutes les créatures la bonne nouvelle de l'Évangile, répandre sur tous les hommes la clarté du Christ qui resplendit sur le visage de l'Église (cf. Mc 16,15). L'Église étant, dans le Christ, en quelque sorte le sacrement, c'est-à-dire à la fois le signe et le moyen de l'union intime avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain »*. (Constitution dogmatique *Lumen Gentium*, n°1).

Cette conviction que le Christ est susceptible de parler à tout être humain est comme vérifiée par un phénomène en expansion lente mais réelle : chaque année, de plus en plus d'adultes en Hainaut veulent devenir chrétiens ou renouer avec la foi de leur baptême jadis reçu ! Les chemins de cette rencontre avec le Christ sont variés et parfois surprenants. Dans les temps actuels, il n'est pas rare que ce soit à partir d'une liturgie bien déployée que des personnes étrangères à la foi chrétienne soient touchées par le mystère de Dieu. Les « pratiquants habituels » l'oublient trop souvent : nos rites et nos sacrements, la beauté du patrimoine chrétien habité par une véritable communauté, ont la capacité d'ouvrir une brèche dans un univers occidental où la dimension transcendante de l'existence est étouffée. Cela entraîne une **troisième « conversion pastorale »** : la liturgie n'est plus à considérer comme le point d'aboutissement d'un processus d'évangélisation, ou comme un moment spirituel à côté d'une foi qui se veut d'abord engagée dans la réalité sociale, mais elle participe pleinement de la « première annonce » au monde du Christ mort et ressuscité. En particulier, l'Eucharistie dominicale est le signe par excellence de la raison d'être

et de la mission de l'Église : offrir d'entrer dans une union intime avec Dieu et former un peuple qui annonce l'unité du genre humain. Cela appelle une **quatrième « conversion pastorale »** : retrouver un art de célébrer l'Eucharistie dominicale qui nourrisse profondément la vie d'hommes et de femmes qui cherchent à rencontrer le Christ et à vivre de lui durant la semaine.

Cet horizon a été la visée du synode diocésain de Tournai, du début à la fin de son processus. Les quatre conversions évoquées ci-dessus sont en quelque sorte des passages obligés pour y être fidèle. Quant aux 60 décrets du Cahier des décrets synodaux promulgués le 30 novembre 2013, ils « *donnent des repères pour devenir en quelque sorte 'sacrement' de l'union avec Dieu et de l'unité du genre humain* » (Cahier des Décrets synodaux, note préliminaire, p. V).

3. À court terme : les pas à faire maintenant, discernés durant l'année Refondation

Dans la foulée de l'assemblée du 14 septembre 2018 où Mgr Harpigny est venu rappeler aux baptisés de la région pastorale de Mons-Borinage quels étaient les grands enjeux du synode et de l'Église de demain chez nous, des Groupes de travail se sont mis en place dans notre Unité pastorale et ont discerné les pas les plus urgents pour avancer vers une Église locale qui soit davantage sacrement du Christ.

Au terme du discernement mené durant l'année « Refondation », voici ce qui apparaît comme action prioritaire pour les trois années à venir :

A. Aider à l'approfondissement de la foi chez les adultes

En 2006, les Évêques de Belgique ont publié un document important intitulé « Devenir adulte dans la foi ». Prenant en compte les évolutions de notre société et s'inspirant d'un Directoire romain en la matière, cette déclaration marquait un changement profond dans la manière d'envisager la catéchèse chez nous : elle doit commencer par une annonce du Christ vivant aujourd'hui, puis ouvrir à une initiation aux sacrements qui font entrer dans la vie chrétienne (Baptême, Confirmation, Eucharistie), et ensuite offrir une catéchèse pour nourrir la foi et la vie chrétienne. Tout ce processus est ouvert à tout âge de la vie, et s'inspire de la Tradition de l'Église concernant l'initiation chrétienne des adultes.

Ceci veut dire qu'aujourd'hui, la catéchèse ne concerne plus seulement les enfants, mais tout chrétien, quel que soit son âge : chaque baptisé est appelé à approfondir sa foi tout au long de la vie et à devenir un membre conscient/actif de l'Église, pour en vivre et être témoin de l'Évangile dans le monde. Notre synode diocésain l'a rappelé avec vigueur (cf. décrets 31 à 40).

Le plus souvent, bien des adultes vivent loin de l'Église et se sentent peu concernés par ce qui y est proposé. Mais certains moments de leur vie peuvent les amener à frapper à sa porte. Ces circonstances peuvent alors devenir des « portes d'entrée », si le contact est vécu de façon positive.

C'est pour favoriser ces opportunités que notre Unité pastorale refondée mettra en place :

- Une **équipe** (autour du prêtre et de l'animatrice en pastorale) **pour accompagner les parents demandant le baptême**, en vue de donner du sens à leur démarche.

- La **projection** de films chrétiens ou à thème, permettant des échanges entre participants.
- Des **moments de convivialité** permettant une relation vraie et naturelle avec les personnes se trouvant en périphérie de l'Église.
- Une **communication efficace** sur tout ce qui est organisé — dans et en dehors de notre Unité pastorale — en matière de formation à la foi des adultes. Dans le même ordre d'idée, inviter largement aux messe des familles et autres initiatives.
- Inviter les **groupes de prière** à porter systématiquement dans la prière ce souci pastoral d'accueil et d'approfondissement de la foi, ainsi que les personnes qui approchent ainsi l'Église.

B. Accompagner les jeunes

Dans le même esprit que ce que nous venons de définir à propos des adultes, il est essentiel d'offrir un accompagnement aux jeunes (en ciblant ceux qui ont entre 10 et 14 ans et viennent de vivre leur initiation chrétienne, mais en étant aussi ouverts à ceux qui arriveraient sans avoir accompli tout ce chemin). Le synode du diocèse a vécu un prolongement spécialement consacré aux jeunes, avec des décrets stimulants publiés le 16 mars 2016.

Un **groupe de jeunes** sera mis sur pied, où ceux-ci pourront se sentir à l'aise et nourrir leur foi de jeune chrétien. Un encadrement par quelques adultes (peut-être discernés parmi ceux qui ont encadré leur enfant durant les années d'initiation chrétienne) est indispensable. Ceux-ci veilleront à laisser les jeunes s'exprimer mais devront être capables de répondre à leurs attentes par des propositions concrètes, dans la simplicité, la vérité et l'enthousiasme de la foi.

En se fixant un agenda clair et concret de réunions régulières (toutes les 2 ou 3 semaines, incluant les messes des familles) ce groupe pourra stimuler chacun dans sa relation personnelle avec Dieu, offrir des bases solides pour construire sa vie dans la durée, aider à découvrir la force et la joie de la prière et à s'ouvrir à la grâce de Dieu à travers la dimension artistique.

En parallèle à ce groupe de jeunes, un **groupe d'acolytes** serait le bienvenu. Les enfants venant de s'initier à l'Eucharistie pourraient être invités à le rejoindre. Ici aussi, un adulte se devrait de coordonner l'équipe. Une **chorale de jeunes** pourrait également être suscitée, avec des jeunes musiciens, et pouvant intégrer la chorale des adultes à certaines dates-clés de l'année liturgique.

C. Visiter les personnes seules ou malades

Comme nous le rapportent les évangiles, le souci des personnes seules, malades ou en détresse morale est une attention continue de Jésus. Aujourd'hui encore, aller au nom du Christ vers ces personnes est une belle et grande responsabilité des baptisés. Cela fait partie d'une des trois dimensions constitutives de toute vie d'Église (avec l'annonce du Christ et la célébration) : la diaconie.

Pour structurer ce souci pastoral et soutenir les visiteurs de malades en leur permettant de nourrir leur service et de le porter dans la prière, **une équipe de visiteurs de malades** sera mise sur pied. Elle devra prendre en compte la réalité particulière de notre Unité pastorale, et en particulier la dissémination géographique de ses clochers. Cette équipe devrait comprendre au moins un membre pour chaque clocher, se réunir régulièrement, prier et échanger sur les situations rencontrées et les façons de les aborder, assurer une vigilance à l'égard de situations auxquelles il est opportun de répondre.

Les paroissiens de chaque clocher seront éveillés à ce souci pastoral, en vue de trouver de nouveaux visiteurs mais aussi de

susciter un réseau de personnes pour signaler à l'équipe les malades ou isolés en demande de visite.

D. Mieux communiquer et appeler à des services ponctuels

Comme le souligne le synode du diocèse (décrets 22 à 25), une communication efficace se doit d'être une préoccupation constante. Elle concerne aussi bien la transmission d'informations que la création de liens en vue de faire grandir la communion, et bien sûr l'annonce de l'Évangile pour que « tous aient la vie, la vie en abondance » (Jn10,10).

Une **équipe « communication »** (cf. décret 24) sera mise sur pied. Elle aura pour mission :

- La remise à jour du site internet de l'Unité pastorale.
- La gestion et la rédaction de la lettre d'informations « Nouvelles » (tous les 15 jours), avec une diffusion par voie électronique et sous forme papier.
- La rédaction et la mise à jour régulière de l'annuaire paroissial, outil interne à destination des personnes de contact, permettant de répertorier tout ce qui existe au sein de notre Unité pastorale, les groupes et leurs responsables, et de fournir les coordonnées de contact utiles.
- La création d'un dépliant de présentation de l'Unité pastorale, à destination des arrivants, des recommençants, des personnes qui approchent la paroisse.
- La gestion des valves et panneaux des églises (à l'intérieur et à l'extérieur).
- La création d'affiches pour les célébrations importantes (avec une publication éventuelle dans des journaux "toutes boîtes").

Dans l'Église, c'est souvent lorsque l'on est « appelé » que l'on grandit dans la foi et dans la communion fraternelle. Nous n'hésiterons pas à appeler, lors des messes et via les moyens de communication, pour que des personnes puissent rendre un service lors des célébrations, ou encore offrir un peu de leur temps pour que chaque église soit ouverte quelques heures par semaine. Les jeunes feront partie intégrante des personnes à appeler, notamment pour les impliquer lors des assemblées liturgiques.

Il sera également opportun d'intégrer et donner droit à la dimension multiculturelle de nos assemblées.

E. L'Eucharistie dominicale

Le décret 33 rappelle que « **la célébration essentielle du dimanche est l'eucharistie**, en mémoire du mystère pascal du Christ. L'Église célèbre la résurrection du Seigneur, le premier jour de la semaine, partout dans l'univers ». Le même décret ajoute tout ce que peut apporter la présence des familles, des jeunes, des catéchumènes et des recommençants pour découvrir le sens profond de la liturgie. Dans notre Unité pastorale, l'eucharistie dominicale est proposée de façon systématique le dimanche à 11h à Frameries/La Bouverie ; dans les autres clochers, elle est proposée selon une répartition mensuelle.

F. Au service de la future paroisse nouvelle de Frameries-Quévy

Depuis le Concile Vatican II, notre diocèse a estimé important qu'un **conseil pastoral paroissial** exprime la coresponsabilité de tous les baptisés dans la mission et la vie de leur paroisse. Dans la vie actuelle de l'Église diocésaine, le décret 7 demande que chaque Unité pastorale refondée dispose d'un conseil pastoral unique, « organe privilégié d'échange et de discernement avec l'Équipe d'animation pastorale, à propos de la mise en

œuvre de la mission de l'Église pour la population habitant le territoire de la paroisse ». Pour les 3 années à venir, ce conseil pastoral sera composé des personnes-relais de clochers représentants¹ des lieux de vie suivants :

- Clocher de Saint-Rémy à Eugies
- Clocher de Sainte-Waudru à Frameries
- Clocher de St-Joseph à La Bouverie
- Clocher de Sainte-Aldegonde à Noirchain et Genly
- Clocher de St-Jean-Baptiste à Sars-la-Bruyère
- Clocher de Saint-Brice à Aulnois
- Clocher de Saint-Géry à Blaregnies
- Clocher de Saint-Martin à Bougnies et Asquillies
- Clocher de Saint- Martin à Givry
- Clocher de Saint-Jean-Baptiste à Havay
- Clocher de Saint-Pierre à Quévy-le-Grand
- Clocher de Saint-Martin à Quévy-le-Petit
- Conférence de Saint Vincent-de-Paul
- Catéchèse (cf. équipe initiation chrétienne et catéchèse, décret 9)
- Groupe de visiteurs de malades
- Groupe de jeunes
- Mouvements de jeunesse (un délégué pour les divers mouvements)
- Équipe communication
- Chorale
- Écoles
- Maison de la Jeunesse et de la Solidarité
- ASBL des Œuvres Paroissiales
- Fabriques d'église de Frameries
- Fabriques d'église de Quévy
- Équipes populaires
- Équipe funérailles

Les ministres ordonnés qui ne sont pas membres de l'EAP font partie du Conseil pastoral. En annexe figurent les noms des personnes qui composeront le Conseil pastoral pour les 3 années à venir. Les « personnes-relais de clocher » sont un souhait

¹ Il y a souvent des cumuls dans ces fonctions dans le chef d'une personne. Mais il faut veiller à garder une réelle ouverture du groupe.

du synode² ; leur rôle implique de pouvoir communiquer par mail, d'accepter la publicité de leurs coordonnées, d'être au fait des événements. Ces personnes sont reconnues par l'évêque et reçoivent de lui une certification.

Le soin pastoral de la mission de la paroisse est porté par une **Équipe d'animation pastorale (EAP)**, composée du curé — premier responsable de cette mission —, du vicaire et de l'animatrice en pastorale, ainsi que d'autres baptisés bénévoles. Ce conseil est envoyé en mission par notre Évêque, pour une durée de 3 ans. En annexe figurent les noms des personnes qui composeront l'EAP pour les 3 années à venir.

Le décret 11 demande que chaque future paroisse nouvelle dispose d'un **centre pastoral**, qui soit une « maison » favorisant l'accueil, la convivialité, la formation et le ressourcement. Notre unité pastorale dispose déjà d'un tel centre : la « maison paroissiale » située Place de l'église, 6 à Frameries.

Il est de plus en plus indispensable que les Fabriques d'église d'une même commune vivent une concertation de réflexion et d'action au sein d'un **Groupement de fabriques d'église**. Un tel groupement n'est pas encore sur pied, ni à Frameries, ni à Quévy. Mais avec l'aide du Service d'aide à la gestion des paroisses (SAGeP), il sera mis sur place dans les 3 ans. Une **ASBL unique** (décanale) gère déjà la plupart des biens propres des Unités pastorales de Colfontaine et de Frameries-Quévy. Les autres ASBL veilleront à resserrer les liens avec l'ASBL décanale.

En plus de ces actions estimées prioritaires pour les 3 années à venir, l'Unité pastorale veillera également à mettre en œuvre les décrets du **synode des jeunes** (2015-2016) promulgués le 19 mars 2016 et sera attentive à mettre en œuvre les résolutions du **synode des familles** publiées le 3 juin 2018 (décrets 28-30).

2 Décret 8 ; brochure « Le Conseil pastoral : vivre la synodalité en paroisse », 2016, pp. 28-29.

4. À moyen terme :

continuer à mettre en œuvre les décisions du synode diocésain

Pour évoluer vers une Paroisse nouvelle, voici ce que demandent encore les décrets du synode diocésain. Ces éléments sont repris dans l'ordre où ils sont présentés dans le cahier des décrets synodaux auquel il convient de se référer, en sachant que, pour certains d'entre eux, diverses fiches de travail ont été élaborées par les services pastoraux diocésains concernés, pour guider leur compréhension et leur mise en œuvre.

- 1) Mise en place d'une équipe liturgique (décret 9, cf. fiche « liturgie »).
- 2) Affermissement d'une équipe de l'initiation chrétienne et de la catéchèse (décret 9, cf. fiches « catéchèse et initiation chrétienne » et « catéchuménat », et nouvel organigramme diocésain pour la catéchèse des enfants), en lien avec Colfontaine.
- 3) Mise en place d'une équipe de la diaconie (décret 9, cf. fiche « diaconie »).
- 4) Collaboration avec les écoles catholiques et les maîtres de religion catholique de l'enseignement officiel (décret 10, cf. fiche « 7 clés pour que l'école rencontre la paroisse », et les balises des services diocésains de l'enseignement).
- 5) Réflexion fondamentale et action au sujet du sens profond de la liturgie et en particulier de l'eucharistie dominicale (décrets 32-33).
- 6) Mise en place d'un service d'accueil pour la célébration du dimanche (décret 34, en lien avec les décrets 32-33).
- 7) Formations pour les acteurs liturgiques (lecteurs, etc. ; cf décret 35).

- 8) Formations à la prière (décret 36).
- 9) Mise en place de liens avec des lieux-sources (décret 39) et création de groupes de partage de la Parole et de vie (décret 40).
- 10) Liens à établir avec une communauté de vie consacrée (décret 42).

5. Paroisse nouvelle ou Unité pastorale refondée ?

En balisant la route pour les 3 années à venir, le présent carnet laisse bien entendre que c'est un long chemin que le synode diocésain nous invite à prendre. C'est surtout un chemin d'évolution en profondeur auquel le synode diocésain de Tournai nous invite, personnellement et communautairement. Le décret 16 parle d'un processus qui démarre en 2014, et qui doit engager toutes les Unités pastorales du diocèse dans les 5 années à venir à partir de 2014 (cf. aussi décret 4).

Le changement officiel et formel qui, au plan canonique, transformera les Unités pastorales en Paroisses Nouvelles (au nombre de 49 pour le diocèse, fusionnant les 576 paroisses actuelles) se fera par un décret de notre évêque, quand les éléments canoniques et civils seront suffisamment mûrs pour opérer ce changement juridique.

En attendant, il vaut donc mieux rester dans l'appellation «Unités pastorales», que l'on qualifiera de «refondées» au terme de l'année de Refondation qui lance structurellement l'évolution vers la Paroisse nouvelle. On évitera donc de parler, de manière officielle (et notamment dans les organes de communication) de «paroisse nouvelle» avant l'heure... Même si on peut le faire officieusement, pour stimuler peu à peu les évo-

lutions de mentalité, de même qu'il sera bon de s'habituer dès maintenant à l'emploi de l'appellation « clocher » pour évoquer les paroisses actuelles.

Plus fondamentalement que les mots — qui ont leur importance —, c'est la démarche de fond, et les conversions pastorales qui l'induisent, qui doivent mobiliser l'attention et les énergies des baptisés de notre Église diocésaine, appelée à être « sacrement du Christ » pour les habitants de notre Hainaut.

Ce carnet engage l'Unité pastorale refondée de Frameries-Quévy pour les 3 ans à venir, à dater de ce 17 novembre 2019.

+ Guy,
Evêque de Tournai

+ Guy Harpigny
Evêque de Tournai

Christophe Cossement
Christophe Cossement
curé